

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ...
Société : ...

Actif Pensionné(e) Autre : ...
Nom & Prénom : ...

Date de naissance : ...

Adresse : ...

Tél. : ... Total des frais engagés : ...

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : ...

Date de consultation : ...

Nom et prénom du malade : ...

Lien de parenté : ... Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ...

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ...

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ...

Signature de l'adhérent(e) : ...

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	30.11.2020	B 180	869,16 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Consultation Externe

Compte Rendu Médical

Nom et Prénom du Patient :

Mme Faouid Fatim Zahra

Age :

Date : 16/11/2010

BILAN BIOLOGIQUE

- NFS PLAQUETTES
- FERRITININEMIE
- TROPONINEMIE
- D DIMERE
- PROCALCITONINEMIE
- ASAT . ALAT . CPK . LDH
- GLYCEMIE A JEUN
- CREATININEMIE
- CRP

Laboratoire GIMES
Médecine Générale
Av. Dr Mebarek Ben Youssef
Rés. Lalla Khadidja
Tél: 0522 20 32 36 - Fax 0522 20 32 36

Pr. Majida ZAHRAOUI
Médecine Tropicale
Pathologie Infectieuse - Hépatologie
Médecine Tropicale
Maladie Seulement Transmissible
86, Boulevard Modibo Keita - CASA
Tél : 0522 86 14 08 / 09

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le 30 novembre 2020

Mme FARID FATIMA EZZOHRA

AMO

FACTURE N°	3743
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine Micros -----	B	80	
D dimères PDF Urgent SR VIDAS -----	B	200	
Protéine C réactive -----	B	100	
ProCalcitonine -----	B	400	Total : B 780

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			869,49 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Soixante Neuf Dirhams et Quarante Neuf Centimes

Laboratoire d'Analyses
Médicales du Phare
Av. Dr Mohamed Sijelmassi
Rés. Lalla Khaddouj - Casablanca
Tél 0522 20 32 36 / 0522 20 32 86



Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 30/11/20

Edition du : 18/01/21

Dr MAJIDA ZAHRAOUI

Mme FARID FATIMA EZZOHRA

Né (e) le : 10/12/1965

Référence : 20K397

DUPPLICATA

Hématologie

NUMERATION GLOBULAIRE

(XP300, Sysmex)

	Normales (Femme Adulte)	Antériorités
--	----------------------------	--------------

07/11/2020

HEMATIES	5,18	M/mm ³	4,2 - 5,2	5,58
Hémoglobine	13,2	g/100 ml	12 - 16	14,2
Hématocrite	41	%	35 - 45	44
Volume globulaire VGM	79	* µl	85 - 95	79
Charge TGMH	26	* pg	27 - 32	25
Concentration CCMH	32	g/100 ml	31 - 37	32
 LEUCOCYTES	 8 800	 /mm ³	 3500 - 10000	 5000
Neutrophiles	69	%	2000 - 7500	2050
Eosinophiles	0	%	< 500	0
Basophiles	0	%	< 100	0
Lymphocytes	27	%	1500 - 4000	2550
Monocytes	4	%	< 1000	400
 PLAQUETTES	 254 000	 /mm ³	 150000 - 400000	 238000

Hémostase

	Normales	Antériorités
--	----------	--------------

211

D-Dimères	116	ng/ml	< 500
------------------	-----	-------	-------

(DEX2, ELFA, Vidas, Biomérieux)

Pour les TVP, le seuil de décision clinique d'exclusion chez les patients non hospitalisés est de 500 ng/ml.

Pour les EP, le seuil de décision clinique d'exclusion chez les patients non hospitalisés est adapté à l'âge :

- pour les patients < 50 ans : seuil de décision à 500 ng/ml

- pour les patients >= 50 ans : âge x10 ng/ml (ex : seuil à 650 ng/ml pour les patients âgés de 65 ans)

LABORATOIRE DU PHARE
Dr Kaoutar MOUMILE
Biologiste Médicale
 Av. M Sijelmassi Rdc. Laïla Khaddouj
 Casablanca
 Tel: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 05

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 1/2

e - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la repro

Laïla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 3

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma



Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 30/11/20

Edition du : 18/01/21

Dr MAJIDA ZAHRAOUI

Mme FARID FATIMA EZZOHRA

Né (e) le : 10/12/1965

Référence : 20K397

DUPLICATA

Biochimie

Normales

Antériorités

<5

PROTEINES PLASMATIQUES

Protéine C réactive ----- :

(Turbidimétrie, Cobas c111, Roche)

<5 mg/l

< 5

Procalcitonine ----- :

(Biomérieux Vidas FIA)

<0,5 ng/ml

< 0,5

LABORATOIRE DU PHARE
Dr Kaoutar MOUMILE
Biogiste Médicale
Av. M Sijelmaoui Rba. Lalla Khaddouj
Casablanca
Tel: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 05

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 2/2

chimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma